

# La Pelloch'

JOURNAL DU PHOTOCLUB PARIS VAL-DE-BIEVRE  
DECEMBRE 2023 - N°261

## SOMMAIRE

EDITO / P.2

REGARDS SUR... / P.3-7

VIE DU CLUB / P.8

SALONS ET CONCOURS / P.9-12

GALERIE DAGUERRE / P.13-14

ANIMATIONS / P.15-16

PLANNING / P.17-20

Le mois de décembre sera notamment marqué par deux expositions emblématiques de la production de notre Club, la préparation des concours fédéraux et notre Assemblée générale.

Galerie Daguerre, nous verrons, du 29 novembre au 9 décembre, une sélection des meilleures images du Concours interne, un des grands rendez-vous annuels au sein du Club. Le 7 décembre, aura lieu, sous le pilotage d'Isabelle Mondet, commissaire de ce concours, la remise des prix aux meilleurs auteurs et aux photographes salués d'un coup de cœur des juges. Du 13 au 30 décembre, ce sont les photos choisies lors des séances du jeudi qui seront aux murs, sous l'égide d'Annette Schwichtenberg et de Frédéric Antérieur.

Le Concours interne lance aussi la préparation des concours fédéraux. Pour les 3 concours nationaux auxquels notre Club participe : la Coupe de France couleurs images projetées, le National 1 papier couleurs et le National 1 papier monochrome, nous vous invitons à proposer vos photos les plus réussies, celles qui vous ont valu des oh et des ah admiratifs, des applaudissements nourris ou simplement les images que vous préférez. Les sélections auront lieu les 6 et 7 janvier. Les concours régionaux s'annoncent aussi. Vous trouverez plus de détails dans la rubrique Salons et concours.

Le jeudi 21 décembre aura lieu l'Assemblée générale du Club. Ce sera l'occasion d'un point détaillé sur nos activités la saison dernière, sur ses comptes et son bilan financier. Nous comptons sur vous pour être présents en nombre à ce rendez-vous.

Je vous souhaite un joli mois et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Agnès Vergnes

## DATES A RETENIR :

7 : Finissage expo Concours interne

8 : Atelier expo des nouveaux

11 : Atelier Foire de la photo

14 : Vernissage expo photos du jeudi

21 : Assemblée générale

Auteurs : Laurence Alhéritière, Frédéric Antérieur, Catherine Azzi, Catherine Bailly-Cazenave, André Baritoux, Jolanta Blij, Thierry Camus, Yves Chicoteau, Muriel Collignon, Gérard Di Luccio, Gilles Hanauer, Patrice Levent, Marie Jo Masse, Isabelle Mondet, Gilles Petit, Marc Porée, Gérard Schneck, Annette Schwichtenberg, Caroline Van der Velden, Agnès Vergnes, Françoise Vermeil  
Correctrices : Marianne Doz, Isabelle Mondet  
Maquette : Florence Pommery / Mise en page : Laura Foucault  
Responsable de la publication : Agnès Vergnes  
Photo de couverture : par Pascal Colin

“ Ce n'est pas le sujet qui fait une photographie, mais le point de vue du photographe. ”

André Kertész

## Réflexions

Cet automne est un festival de l'image abstraite. Deux super grands en peinture : Nicolas de Staël et Mark Rothko et en photo, la galerie Polka nous a gâtés avec une exposition de Franco Fontana et de Mario Giacomelli. Ces deux photographes ont, à mon avis, « abstrait la réalité » avec talent, pour citer cette jolie formule d'Anna-Eva Bergman. Si vous ne connaissez pas leurs photos, voyez le dernier numéro de *Polka*. Franco Fontana en fait la couverture. Si vous souhaitez approfondir, Contrejour vient de rééditer son livre *Skyline*, comportant une préface de l'historien de la photo, critique et photographe Helmut Gernsheim.

Dans cette préface, j'ai relevé cette phrase qui me va droit au cœur : « Toute photographie créative est une abstraction partielle de la nature, un processus constant d'élimination des informations non essentielles qui détournent des éléments essentiels que le photographe a sélectionnés pour la composition de son image. Ce qui peut-être d'un intérêt vital dans le travail documentaire est dérangentant pour l'artiste créateur. ». N'est-ce pas un éloge de la photographie dite minimaliste, autant que celle abstraite et une notion de ce qui différencie l'artiste créateur en photographie du photographe documentaire ?

Il me semble que cela implique de la part du photographe un grand sens de l'observation, de l'analyse et surtout de bien savoir pourquoi il photographie telle scène (et pas une autre). Donner à voir notre entourage de cette façon n'est certes pas académique, n'est pas narratif ou sentimental (qui procure une émotion sentimentale ou empathie), mais la source d'une émotion esthétique pour qui sait reconnaître ce regard singulier.

Marie Jo Masse

## Droit de réponse

Cet article répond aux Réflexions de Marie-Jo Masse parues dans *La Pelloch'* du mois de novembre.

« J'estime et même envie très sincèrement ta culture photographique, je suis néanmoins choqué par ton article intitulé Réflexions dans *La Pelloch'*. En effet, ta conclusion finale mérite quelques remarques - que

j'avais prévues cinglantes - un appel à une certaine cohérence intellectuelle et artistique et surtout un rappel à la loi.

« Toujours obtenir l'assentiment de la personne photographiée », c'est effacer l'immense passé artistique de nos grands photographes de rue, à commencer par Henri Cartier-Bresson, ses contemporains photographes de rue, ainsi que leurs successeurs. Crois-tu vraiment que Cartier-Bresson ait « demandé l'assentiment » des sujets qu'il photographiait ?

Un appel à la cohérence, car la belle photo de couverture de cette *Pelloch'*, réalisée par Hervé Wagner, me pose question. La joggeuse était-elle une comparse ? Ou bien l'auteur lui a-t-il couru après pour « obtenir son assentiment » ? Vous croyez ?

La photo de rue a toujours été et restera une photo prise au vol, en déambulation ou en embuscade, comme nos très grands photographes de rue. Le rappel à la loi, car celle-ci a évolué, ou plus exactement est devenue plus précise avec l'arrivée de la photo numérique et les réseaux sociaux, mais elle n'a pas changé, même si les médias l'ont déformée. En effet, la loi « Droit à l'image » galvaudée et déformée, c'est juste la protection et le respect de la vie privée.

Et... sur la voie publique, nul ne peut invoquer la protection à sa vie privée. Sauf 2 cas :

- les images d'enfants hormis consentement des parents, mais parfois implicite dans des contextes favorables de confiance générale. Et sauf photos de groupes de manifestations publiques.

- les photos considérées comme dégradantes pour l'image de la personne photographiée si... elle est reconnaissable. Personne ivre sur la voie publique, urinant ou pire, une culotte entraperçue, etc.

Autre exemple : un couple dit « illégitime », reconnaissable, s'embrassant dans un endroit public ne peut se réclamer du droit à la protection de la vie privée. Donc ne pas confondre photo de rue dans un endroit public et photos de paparazzi dans des endroits privés.

Si la jurisprudence s'était durcie il y a une dizaine d'années, au point de presque empêcher la photographie de rue, la justice a compris son erreur et a de nouveau assoupli sa jurisprudence dans le but de faciliter à nouveau la création artistique. Pour cela, je m'appuie sur 2 jugements qui ont fait jurisprudence : le procès intenté contre François-Marie Banier par une bourgeoise dont la photo figurait dans son livre

sur les bancs publics. Celle-ci, photographiée assise sur un banc public, demandait dommages et intérêts car le livre comportait de nombreuses photos de SDF sur des bancs publics, et elle considérait être amalgamée à ceux-ci. Résultat : déboutée. Cet exemple figure dans les écrits de l'excellente avocate Joëlle Verbrugge.

Le second exemple concerne le buzz généré par un footballeur dont j'ai oublié le nom, qui a menacé une photographe pour une photo publiée de sa maman, parmi d'autres. Résultat : pas de droit à l'image, la photographe a expliqué qu'elle avait été engagée pour couvrir un mariage, qu'elle a photographié ouvertement les invités, lesquels ne pouvaient ignorer ni sa présence ni ce qu'elle faisait. La justice a décidé qu'il n'y avait pas lieu de juger.

Enfin, si la personne que vous avez photographiée se reconnaît sur votre site ou sur des réseaux sociaux et, au prétexte qu'elle n'a signé aucun accord de publication, veut aller au procès, il vaut mieux qu'elle vous ait contacté avant et demandé la suppression de la publication mais pas dans votre boîtier, car sur la voie publique, nul ne peut, sous les réserves que j'ai mentionnées, demander l'effacement de ses photos dans votre boîtier. Même un policier n'en a pas le droit, seulement un juge.»

Gilles Petit

### Konica a 150 ans

1873 : Rokusaburo Sugiura persuade son employeur, la pharmacie Konishiya, installée à Tokyo, de vendre des équipements et produits photographiques et lithographiques importés d'Europe et des Etats-Unis, sous le nom de Konishiya Rokubeiten (désolé, c'est du japonais). À partir de 1880, il commence à produire des appareils photo, puis ouvre des usines de matériels lithographiques et de papier. Le nom de la société a un peu évolué au cours des décennies, et est devenu Konishiroku en 1921. En 1947, un appareil est sorti sous le nom de « Konica » (contraction de « Konishiroku-camera », plus commercial à l'export que sa première appellation de « Rubikon »). Ce nouveau nom va alors servir de générique pour tous les produits de la société et de ses filiales, et finalement

en 1987, deviendra le nom de la société.

Je ne détaillerai pas toutes les productions et les innovations que cette société a créées pendant cette longue période. Mais on peut rappeler les évolutions récentes de son histoire industrielle. Le passage de l'argentique au numérique, à la fin du siècle dernier, a été dramatique pour de nombreux fabricants de matériels photographiques (et aussi de films et de chimie) qui n'ont pas su anticiper ces bouleversements rapides. Après un accord de coopération en 2000, Konica et Minolta ont intégré en 2003 leurs organisations en holding (fusion en 2013). En 2005, Konica-Minolta annonce une collaboration avec Sony en vue du développement de reflex numériques, puis brusquement en 2006, la fin de toutes leurs opérations dans la photo (appareils en 2006, films et papier en 2007, services aux clients en 2010). Le département photo, déficitaire et qui ne représentait plus que 11% de l'activité du groupe, a été cédé à Sony, qui récupérait ainsi un savoir-faire et des brevets pour concurrencer notamment Canon et Nikon.

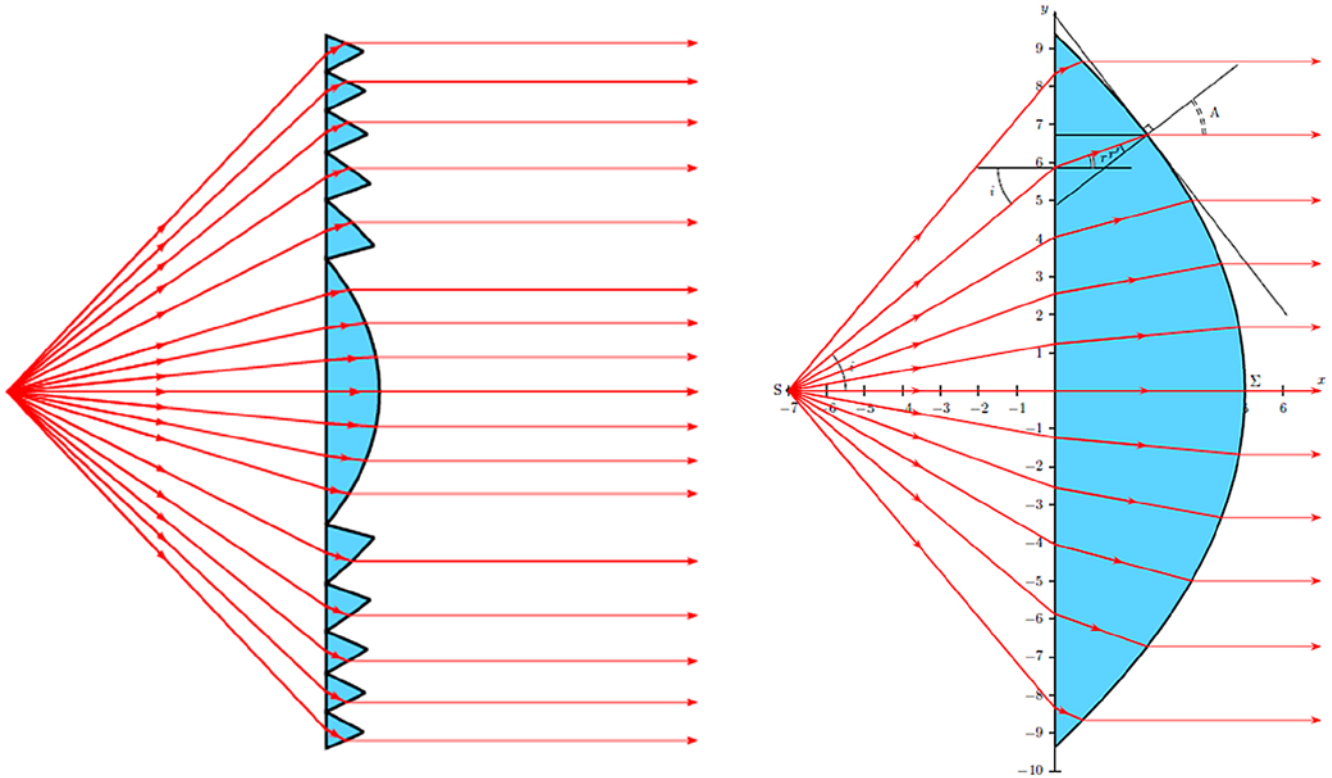
Actuellement, le Groupe Konica-Minolta, avec ses 40.000 employés dans 168 filiales, s'est recentré sur ses autres activités, une grosse moitié en systèmes informatiques, un petit quart dans l'impression professionnelle, et le dernier quart réparti entre les matériels médicaux et industriels.

Gérard Schneck

### Chronique des Vieux Matos

#### Le bicentenaire de la lentille optique de Fresnel

Les adeptes des studios photographiques connaissent les éclairages de lumière continue avec des lentilles en verre à échelons qui réfractent et concentrent les rayons lumineux, appelées « Lentilles de Fresnel ». Le principe consiste à enlever à une lentille classique tout le verre inutile. Sur une idée de Buffon, ce système a été mis au point par Augustin Fresnel, ingénieur des Ponts et Chaussées et physicien, fabriqué par l'opticien François Soleil et l'ingénieur mécanicien Wagner, et installé pour la première fois le 25 juillet 1823, il y a juste 200 ans, au sommet du phare de Cordouan, situé à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde. Tournant autour d'une lampe à huile, il était



Comparaison d'une lentille de Fresnel et d'une lentille plan-convexe, de même diamètre et distance focale équivalente (source Syracuse)

visible des navigateurs à plus de 30 km des côtes, au lieu d'une dizaine auparavant avec un réflecteur parabolique.

Les lentilles de Fresnel ont progressivement été déployées dans la plupart des phares en France et à l'étranger. Mais de nombreux autres domaines les utilisent aussi, par exemple pour les éclairages de studios photo (comme celui de notre Club) et cinéma. Certains fabricants de matériels photographiques (comme Nikon et Canon) en ont introduit dans des objectifs pour réduire la taille des téléobjectifs, et diminuer l'aberration chromatique. On peut en trouver également sur des chambres et des projecteurs.

Gérard Schneck

### « Le noir et blanc, une esthétique de la photographie »

L'exposition « Le noir et blanc, une esthétique de la photographie » organisée par la Bibliothèque natio-

nale de France était un événement initialement prévu en 2021 au Grand Palais. Elle n'avait pu alors ouvrir en raison de la situation sanitaire. Le voici heureusement reprogrammée dans les locaux de la BnF.

Plus de 300 tirages ont été sélectionnés pour cette présentation. L'exposition parcourt 150 ans d'histoire de la photographie, tout en se concentrant sur des photographies du XXe siècle et de la période contemporaine. Elle montre des images de plus de 200 photographes représentant 37 nationalités. Elle a été conçue par Sylvie Aubenas, Héloïse Conés, Flora Triebel et Dominique Versavel, membres de la BnF. La ligne conductrice de l'exposition consiste à aborder la question du noir et blanc sous un angle esthétique, formel et sensible en insistant sur les modes de création de l'image monochrome : effets plastiques et graphiques de contrastes, jeux d'ombres et de lumières, rendu des matières en noir et blanc en passant par les gammes de gris. L'accent est mis sur des photographes qui ont concentré et systématisé leur création artistique en noir et blanc, en ont expérimenté les possibilités et les limites, en ont fait parfois

le sujet même de leur photographie. Imogen Cunningham, Man Ray, Ansel Adams, Brassai, Florence Henri, Harry Callahan, Ralph Gibson, Minor White, Mario Giacomelli, Michael Kenna, Valérie Belin... en font partie.

En guise de prologue, les commissaires ont choisi de rappeler quelques éléments clés sur la photographie du XIXe, soulignant par exemple que les premiers temps n'ont pas été dominés par le noir et blanc, mais plutôt par les sépias et les multiples variations de teintes des épreuves sur papier, à partir du procédé négatif/positif breveté par Fox Talbot en 1841. Les noirs profonds donnés dès les années 1850 par le

virage à l'or, les contrastes accentués que permettent les papiers barytés ou au platine apparus à la fin du siècle sont aussi évoqués.

Trois grandes parties structurent l'exposition : « Objectif contraste », « Ombre et lumière » et « Nuancier de matières ». La première partie, autour d'images de la fin du XIXe au XXe siècle tout entier, montre que le noir et blanc s'est imposé en tant que couleurs de la photographie, que ce soit dans les travaux des avant-gardes des années 1920-1930 jouant sur la franche juxtaposition du clair et du sombre, l'opposition marquée du noir et du blanc, à partir des années 1950, en réaction à l'essor des procédés couleur ou les



André Kertész - 1er janvier 1972 à la Martinique

contrastes extrêmes dans les années 1970-1980. La deuxième partie se concentre sur les ombres et lumières, la manière dont les photographes cherchent ou provoquent les contrejours, les ombres portées, les éblouissements, les rayons, les faisceaux, les halos,... jusqu'à l'abstraction pour certains artistes qui adoptent la lumière comme seul sujet.

La troisième partie se penche sur les surfaces et matières, exaltées par toutes les gammes de gris, jusqu'au noir et blanc, transformées par la façon dont certains photographes surexposent ou sous-exposent leur pellicule, cherchent à la prise de vue ou au tirage à aller vers des noirs et blancs absolus, à exprimer une sensation.

Enfin, l'exposition se termine par la photographie du noir et blanc en couleur, une manière pour les artistes d'analyser, prendre de la distance, opter pour une construction intellectuelle et de souligner les qualités intrinsèques du médium photographique.

La BnF a porté une attention particulière à la qualité des tirages et à la variété des techniques et des papiers photographiques (tirages pigmentaires, gommes bichromatées, gélatino-argentiques barytés...). Toutes les œuvres sont issues de la collection du département des Estampes et de la photographie de l'institution, une collection exceptionnelle qui conserve 6 millions de tirages, des centaines de milliers d'albums et les portfolios de près de 8000 photographes du XIXe au XXIe siècle. Le noir et blanc y a une place importante qui résonne avec les autres fonds de l'institution.

Je vous donne rendez-vous pour découvrir cette exposition et en discuter ensemble le dimanche 3 décembre à 15h.

Agnès Vergnes

## Une nouvelle photographe AFIAP au Club

Catherine Bailly-Cazenave vient d'obtenir le titre d'Artiste de la Fédération Internationale de l'Art Photographique, elle rejoint ainsi la dizaine de nos

membres qui sont AFIAP ou EFIAP (Excellence de la Fédération Internationale de l'Art Photographique). C'est l'occasion de lui demander de répondre à quelques questions.

Qui êtes-vous ?

Je suis une passionnée de photographie depuis l'adolescence, curieuse de l'art et de l'image sous toutes ses formes. Après avoir travaillé dans la communication et la publicité en France et à l'étranger, notamment au Maroc et en Polynésie française, je me consacre dorénavant à la photographie au quotidien.

Mon motto : «Less is More».

Qu'aimez-vous photographier ?

Au cours de mes nombreux voyages aux Etats-Unis, je documente une certaine Amérique empreinte de nostalgie. J'aime capturer des paysages vernaculaires américains, révéler le banal et l'ordinaire en les sublimant.

La composition et la géométrie sont au cœur de mon travail, appliquées à l'architecture et aux contextes urbains minimalistes, mais aussi à des scènes intégrant la figure humaine. Pour moi la couleur tient une place aussi importante que la composition et le motif dans mon image.

Comme Robert Mapplethorpe, avant moi, j'aime aussi faire «des portraits» de cactus, j'adore ces végétaux ambivalents, à la fois lisses et piquants.

Qu'est-ce qu'une photo réussie ?

C'est une image qui raconte une histoire. Ce peut être aussi une image qui fait réagir, suscite une émotion. C'est aussi une photo qui ressemble à son auteur, qui fait jaillir sa personnalité.

Pourquoi participer à des salons ?

C'est une bonne occasion de sortir ses photos des disques durs, de les montrer et d'avoir des retours de photographes du monde entier. J'aime l'idée que mon image voyage au bout du monde...

Catherine Bailly-Cazenave

### L'Assemblée générale

Le Club est une association loi 1901. Il est donc piloté pour ses grandes décisions par un Conseil d'administration et géré au quotidien par un bureau qui en est issu. Chaque année, tous ses membres sont invités à participer à l'Assemblée générale qui valide bilan d'activité, compte de résultat et bilan financier de l'année précédente. C'est un moment statutaire important dans la vie de l'association. L'élection du Conseil d'administration a eu lieu l'an dernier, pour un mandat de deux ans, 2023 est donc une année sans élection.

L'Assemblée générale 2023 se tiendra à la maison de la vie associative et citoyenne, 76 rue Daguerre, le jeudi 21 décembre à 19h30. L'accueil sera assuré à partir de 19h. J'espère que vous serez nombreux à ce rendez-vous. Pour ceux qui ne pourront être présents, un pouvoir sera joint à l'*Hebdoch* dès la semaine prochaine. Vous pourrez le renvoyer au secrétariat jusqu'au jeudi 21 décembre à 17h. Merci.

Agnès Vergnes

### Mois de la photo du 14e

Le Mois de la photo est officiellement lancé. Il comprend deux volets : proposition d'exposition individuelle pour les photographes professionnels et amateurs ou participation à une ou des expositions collectives pour les seuls photographes amateurs. Pour ces dernières, deux thèmes sont proposés : « La ville, la nuit » et « Éclat de rouge », toujours en photographie de rue. L'appel à candidatures est ouvert depuis une quinzaine de jours. Il se termine le 7 janvier prochain. Un jury sélectionnera en janvier les meilleures séries et images individuelles qui seront exposées au mois de mars. Le 14e devrait fourmiller d'expositions en plein air, sur les grilles de squares ou équipements sportifs, ainsi qu'en intérieur. Les habitants du 14e, les personnes qui y travaillent, y étudient ou sont membres d'associations du 14e, ce qui vous concerne tout particulièrement, peuvent soumettre leurs images.

J'espère que vous participerez en nombre à cet événement. J'attends avec impatience de découvrir vos meilleures images.

Agnès Vergnes

### Urban Photo Race Paris 2023 - la suite !

Le 14 octobre, la 2e édition de Urban Photo Race Paris a eu lieu, avec 118 participants au point de départ, devant la Mairie du 14e. Ce fut une journée de suspense : découvrir au fur et à mesure les 4 thèmes (Inattendu, Si Parisien, Délice, Duo), les points de contrôles, zigzaguer, en street photographers, à travers Paris à la chasse de motifs traduisant bien les thèmes impartis. Ensuite, le suspense s'est prolongé !

Trois juges néerlandais, photographes eux aussi, ont visionné les plus de 1 000 photos afin de désigner les gagnants. Pour rappel : plus de 700 € à gagner pour les 3 meilleurs photographes, les 4 meilleurs thèmes, les 3 coups de cœur. Faites un tour sur le site UPR <https://urbanphotorace.com/> ou sur le site du Club. Vous y découvrirez non seulement les noms de tous les gagnants mais aussi leurs photos. Le premier prix a été remporté par Carsten Rühlemann, le deuxième prix par Rosa Van den Ende, et deux photographes sont troisièmes ex-æquo : Anne-Cécile Zoungrana et Agnès Vergnes.

Un moment fort pour revivre le Race, pour découvrir comment d'autres photographes se sont appropriés les thèmes, pour reconnaître des lieux parisiens, découvrir d'autres styles photographiques. Pour terminer : félicitations aux gagnantes et gagnants, bravo, de très belles photos dans l'esprit de la photographie de rue ! Et merci à toutes et tous d'avoir relevé le challenge et d'avoir participé à l'UPR Paris 23.

Laurence Alhérière, Caroline Van der Velden, Gilles Hanauer, Frédéric Antérion et Annette Schwichtenberg



## Salons internationaux

Pour le mois de décembre 2023, un circuit Serbie, Norvège, Afrique du Sud, Chypre.  
MIROC digital circuit FIAP 2024/025-028

Nous participerons sur quatre sections au maximum, suivant définitions FIAP et PSA.

Vous pouvez participer à l'une, l'autre, toutes ou quelques-unes des sections.

M : libre monochrome, initiale M habituelle

C : libre couleur, initiale C habituelle

P : paysage de montagne, initiale P

N : nature, initiale N (définitions FIAP)

4 images maximum par section.

Pour les nouveaux, les initiales avant le titre servent à préciser sans ambiguïté dans quelle section la photo doit être enregistrée.

Pour les dimensions, retour au standard des concours FIAP... Dimensions maximales, horizontale : 1920 px, verticale : 1080 px

Fichier 2MB maxi, 300dpi, extension .jpg (pas .jpeg, merci pour le contrôleur) et sRGB/RGB.

Le titre en français ou en anglais ne comportera pas de caractères spéciaux, alphabet latin+ anglais, donc sans accents. 35 caractères maximum. Ne mettez pas vos noms dans le titre.

Je refuserai les fichiers qui ne seront pas aux bonnes dimensions ou dont le titre ne sera pas conforme.

Vérifiez bien avant de me les envoyer.

Les procédures et frais d'inscription sont pris en charge par notre Club...

Les photos seront à m'expédier par We Transfer, sans sous fichiers, Au plus tard le 24 décembre 2023 (je sais, c'est juste avant les cadeaux) sur l'adresse marcoporee+miroc@gmail.com

Marc Porée

## Coupe de France images projetées couleurs

La saison des concours photos est officiellement ouverte ! Vous avez participé au Concours interne, vous

préparez activement vos images pour le National 1 papier monochrome, celles pour le concours National 1 papier couleurs. Il faut aussi penser à la Coupe de France images projetées couleurs. Cette saison le jugement aura lieu le 18 mars 2024. Les résultats seront publiés sur le site de la Fédération Photographique de France le 24 mars 2024.

Merci de bien lire le règlement : l'intelligence artificielle n'est pas reconnue par la Fédération Photographique de France.

Règlement de la sélection

1. Les photos sont à envoyer au plus tard le 24 décembre 2023 par WeTransfer à l'adresse suivante : [images.projetees75@gmail.com](mailto:images.projetees75@gmail.com)
2. Format : jpeg, avec la compression la plus faible possible (10-12 dans PS),
3. Taille : le plus grand côté doit mesurer 1920 pixels, pour les formats carrés utiliser une dimension 1920x1920 pixels,
4. Poids : maximum 3 Mo,
5. Profil de couleur : sRGB,
6. Nommez vos photos : Nom-prénom. titre.jpeg,
7. Evidemment, pas de photo monochrome,
8. Maximum 10 photos par participant.
9. Les images générées par l'intelligence artificielle (IA) sont formellement interdites. Sont seulement acceptés les outils qui permettent d'améliorer les contrastes, la couleur, le bruit... La créativité est libre à condition que toutes les modifications soient le fait de l'auteur.

Nous vous attendons nombreux pour cette sélection de photos qui aura lieu au Club, le dimanche 7 janvier 2024 à 14h au sous-sol.

Pour toute question, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse indiquée ci-dessus.

Isabelle Mondet et Patrice Levent

### Sélection pour le National 1 papier couleur

Le Concours interne étant passé, c'est au tour des sélections pour les concours nationaux de la Fédération Photographique de France. Pour cela, nous allons conserver précieusement vos photos les mieux

notées au Concours interne (plus de 40 points) sauf si vous nous dites que vous ne le voulez pas. Vous pouvez ajouter des photos jusqu'au 5 janvier pour cette sélection (une caisse va être mise en place à cet effet à partir du 14 décembre). Ces photos supplémentaires doivent être tirées sur papier mat, satiné ou baryté (pas de papier brillant) et présentées sous passe-partout blanc (pas de couleur), en format 30x40 cm, d'épaisseur comprise entre 1mm et 2,5mm, sans aucune aspérité ni aucune surépaisseur au dos hormis la photo (la fixation de la photo doit être solide, pas de ruban adhésif repositionnable) et doivent comporter votre nom-prénom, email et titre au crayon au dos en haut à gauche dans le sens de la lecture.

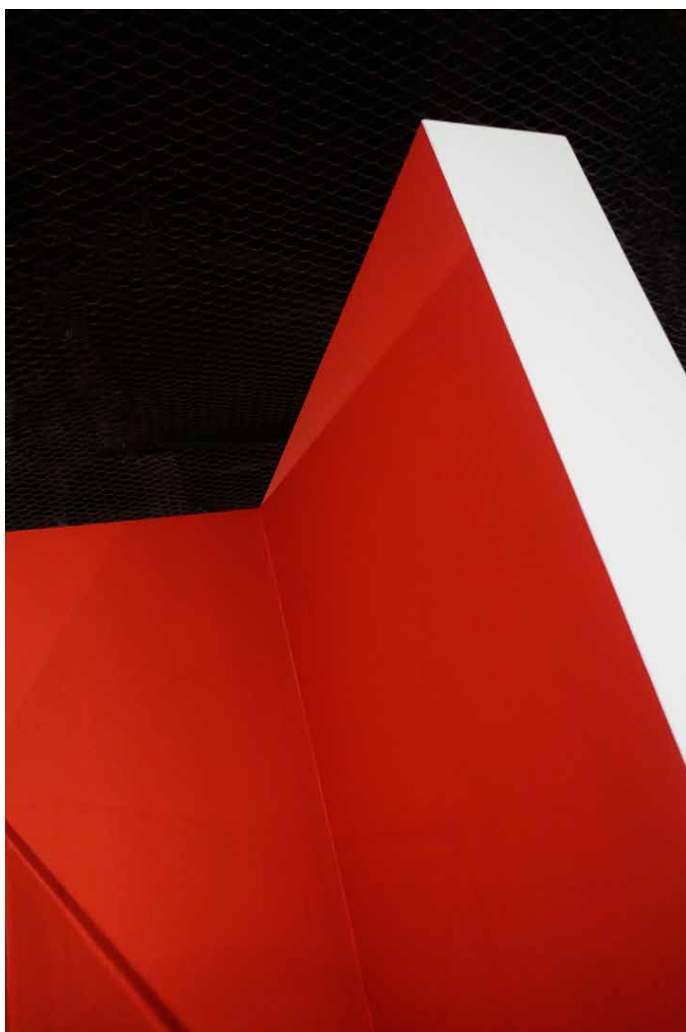
Le format de la photo est libre, mais nous vous conseillons de garder des marges d'au moins 5 cm pour qu'il n'y ait pas de risques d'abîmer vos photos lors des manipulations. Il n'y a pas de limites en ce qui concerne le nombre de photos que vous pouvez déposer et vous pouvez mettre à la sélection les mêmes photos en images projetées et en papier, sachant qu'une photo ne peut concourir que dans une seule compétition la même année.

Les photos sélectionnées pour le N1 papier couleur seront retirées de la base pour la sélection des images projetées. Gardez en mémoire que ce sont des concours qui sont différents. Nous vous encourageons à vous rendre sur le site copain de la Fédération photographique de France pour vous en donner une idée. Le jury de sélection sera constitué des 5 membres du Club les mieux classés au Concours interne couleur et se réunira le dimanche 7 janvier. La sélection est publique et vous y êtes les bienvenus. Elle aura lieu au Club. Pour mémoire, il faut être adhérent de la Fédération Photographique de France pour participer à la sélection.

Thierry Camus et Yves Chicoteau

### National 1 monochrome papier

Vous le savez, notre Club occupe une place de choix parmi tous les photo-clubs de France. L'année der-



Marie-Françoise Jolivaldt - *Rouge et noir*. Salon italien, mai juin 23

nière, nous sommes descendus en National 1 après plusieurs années dans l'élite. Notre objectif est de remonter dès cette année en Coupe de France. Donc de terminer dans les 10 premiers clubs de N1 (sur 45 clubs).

Le concours 2024 est ouvert. Nous devons y soumettre 20 photos tirées sur papier, avec les conditions de qualités esthétiques et matérielles les meilleures. Nous aurons une réserve de 5 photos au cas où les qualités de tirage ou d'encadrement (cf ci-dessous) ou même les conditions administratives ne seraient pas réunies. Donc 25 photos nécessaires.

Tous les membres du Club sans exception sont invités à participer à cette compétition Club. Il est impératif d'être inscrit à la Fédération Photographique de France pour participer au jugement du 6 janvier. Pas d'inscription à la dernière minute possible cette année !

Le samedi 6 janvier au matin, à 10 h, au Club, nous ferons une sélection de photos à soumettre. Ces photos viendront de plusieurs horizons. Les photos du Concours interne qui auront obtenu plus de 40 points seront d'office dans les proposées en sélection finale, sauf avis contraire explicite des auteurs. Le classement du concours n'emporte aucun droit de priorité dans la sélection finale. Ces photos, déjà encadrées pour le Concours interne, devront éventuellement être mises en conformité avec les spécifications du N1, avant la sélection du 6 janvier. Une caisse disposée au Club permettra à tout le monde, participants ou pas au Concours interne, de déposer des photos supplémentaires, sous passe-partout, en état définitif.

Maximum de 4 photos du même auteur dans la soumission finale au concours. C'est vraiment important d'avoir suffisamment de photos pour la sélection. Pour les photos non étiquetées, inscrivez votre nom, le titre de la photo au dos du montage en bas à droite, au crayon à papier ! Les photos du Concours interne sont déjà identifiées par leurs étiquettes. Nous masquerons les étiquettes Club du concours, et collerons les étiquettes du N1.

Comme par les années passées, le processus de sélection Club, sous le contrôle des commissaires fait appel à cinq juges, les cinq premiers classés du Concours interne, et un juge suppléant permettant de voter en toute impartialité pour les photos des juges qui sont dans la sélection.

Les photos doivent être sous Marie-Louise, format 30x40 cm, excellent tirage (what else?), belle Marie-Louise blanche, le dos soigné : pas de traits disgracieux, pas de ruban adhésif baroque ou qui ne colle pas, de couverture effrangée, de déchirement, de tache, etc. collage d'un fond de protection recouvrant totalement la photo, pas d'épaisseur excessive ou de double Marie-Louise (maximum 2,5mm tout compris).

Faisons dès à présent que le dos soit aussi beau que la face : le commissaire fédéral est en droit d'exclure une épreuve dont la qualité recto verso n'est pas convenable. C'est aux commissaires Club de veiller à cela, et nous le ferons, quitte à décider à regret de ne pas présenter la photo à la sélection finale (décision sans appel). Notez bien que les délais qui nous sont imposés sont courts. Le dépôt physique des photos au Club hôte du concours national se fera le 20 janvier, délai de rigueur et après enregistrement préalable en ligne. Nous n'aurons que quelques jours après le 6 janvier pour corriger des défauts trop flagrants (qui ne devraient pas exister, n'est-ce pas ?).

Pour toutes les photos retenues, il est impératif d'avoir un fichier digital pour l'inscription sur le site de la Fédération. Tenez le prêt, nous en aurons besoin dès le jugement interne fait, donc dès le 7 janvier, pour les 20 photos qui nous représenteront et les 5 en réserve.

Format 1920x1920 px maximum, au moins une des deux dimensions à 1920px, sRGB/RGB et 3MO maximum. Merci de veiller à ces dimensions. Sans fichier électronique ou sans inscription FPF, pas d'enregistrement, pas de concours. Fichier par mail à : marc.poree+n1fede@gmail.com et jolanta.blij+n1fede@gmail.com

Les commissaires feront le reste en quelques jours : contrôle préalable des inscriptions des photographes à la Fédération, inscriptions en ligne, étiquettes, conditionnement et mises à disposition tout cela dans les délais de la Fédération.

Nous vous demandons votre engagement pour votre Club. Merci d'avance.

Jolanta Blij, Marc Porée, commissaires National 1 monochrome papier

### Concours régional papier couleur

Les inscriptions pour participer à ce concours se termineront le 27 janvier 2024.

Voir sur le site de la Fédération : <https://copain.federation-photo.fr>

Tout le monde peut participer sauf ceux qui présentent des photos aux concours nationaux dans la même catégorie.

Pour cette compétition vous pouvez inscrire jusqu'à 4 photos dimension 1920/1920 pixels maximum (une des deux dimensions devra impérativement être de 1920 pixels). Format jpg d'un poids inférieur à 3Mo. Un casier sera ouvert au Club pour pouvoir déposer vos photos, dernier délai le 27 janvier. Passée cette date vos photos ne pourraient être envoyées au club organisateur

Pour plus d'information vous pouvez me contacter par mail, il sera dans *l'Hebdoch*.

Catherine Azzi

### Concours régionaux images projetées

Avec 2024 commence la saison des concours nationaux mais aussi régionaux.

Le concours régional images projetées couleur aura lieu le 2 janvier 2024. Le concours régional images projetées monochrome aura lieu le 16 mars 2024.

Vous pouvez déposer vos fichiers Jpg 1920 x 1920 (ou 1080) sRGB (< 3Mo) dès maintenant sur le site : <http://copain.federation-photo.fr>

Le titre doit comporter moins de 100 caractères avec une majuscule sur la 1re lettre puis des minuscules (sauf noms propres). Il n'est pas obligatoire d'être membre de la Fédération Photographique de France pour participer.

Françoise Vermeil

### Le Concours interne

Le Concours interne 2023 a été jugé le samedi 18 novembre 2023, dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

Le jury, composé de Jean-Pierre Lucas, André Cottonet et d'Hervé Robin, a jugé 207 photos couleurs, 160 photos monochromes et 25 séries ! Les participants ont pu échanger avec le jury sur leurs photos, leur série.

Merci à tous d'être venus nombreux au jugement ! Je remercie particulièrement Laurine Brécé, Gaël Moneron, Vincent Boissonnat, Richard Guesde, Agnès Vergnes, Muriel Collignon, Thierry Camus, Stéphane Foucault pour leur aide précieuse.

L'exposition des meilleures images couleurs, monochrome, et série sera présentée à la galerie Daguerre du 29 novembre au 10 décembre.

Isabelle Mondet



Georges Cailletaud - *Incognito*. Meilleure photo couleur du Concours interne

## Exposition du Concours interne

Les meilleures images (meilleur(e) auteur (e) couleur et monochrome, meilleure série, coups de cœur des juges...) seront présentées à la galerie Daguerre du 29 novembre au 10 décembre.

Les récompenses seront remises lors du finissage, le jeudi 7 décembre à partir de 19h.

Isabelle Mondet

## Exposition des jeudis

Mais que se passe-t-il les jeudis, pour nommer une exposition d'après un jour de semaine ?

Le jeudi soir, chacun peut venir partager ses photos avec les autres membres du Club. Cadrage, lumière, sujet, défauts techniques, est-ce que l'émotion y est – tant de questions – qui sont librement discutées au sein du groupe. Sera ensuite choisie démocratiquement la meilleure photo de la soirée. Mais une seule photo peut être élue meilleure photo du jeudi soir. Un vote final s'impose à la fin de chaque séance. Au bout d'une année, on obtient une sélection assez représentative de la variété des approches photographiques des membres du Club.

Vous souhaitez découvrir ce « best of du best of » ? L'exposition se déroulera du 13 au 30 décembre. Vous êtes invités au vernissage, le jeudi 14 décembre, à partir de 19 h. Venez prendre un verre, découvrez les photos très hétéroclites de cette superproduction



Loïc Mallat. Exposition des jeudis

aussi variée que surprenante et échangez avec les auteurs.

Frédéric Antérion et Annette Schwichtenberg

## Paris

### Atelier exposition des nouveaux

La réunion de décembre (le 8) est votre dernière chance de participer à l'exposition des nouveaux du Club qui aura lieu du 10 au 20 avril 2024. En effet, en janvier seuls seront conviés ceux qui auront participé à au moins l'une des réunions de 2023. Il faut bien à un moment arrêter le nombre d'exposants et passer de la sélection des photos à l'organisation de l'exposition !

En décembre donc, si vous n'avez participé à aucune des réunions précédentes, apportez environ 12 photos sur clé (jpeg, 1080 px maximum en hauteur). Merci de les rassembler dans un dossier à votre prénom. Pour les « habitués », venez avec les photos retravaillées et, si vous pensez que vous en avez de meilleures, apportez en une demi-douzaine, au plus.

A bientôt pour partager notre goût de la belle image.

Marie Jo Masse et Muriel Collignon

### Initiation aux contre-collages

Le Club est équipé du matériel nécessaire pour réaliser du contre-collage de photographies sur des plaques Dibond. Vous pouvez apprendre à vous en servir.

Le coût d'un contre-collage est de l'ordre de 10-15€ pour un format A2 (Dibond et châssis). Cette technique permet de mettre en valeur les tirages, en les écartant du mur lors d'une exposition, par exemple. Elle leur confère rigidité et élégance. Deux ou trois séances d'initiation ou de mise en œuvre collective seront proposées d'ici la fin de l'année scolaire. Une séance d'initiation est programmée le dimanche 17 décembre à 15h.

Laurent Lombard

### Atelier livre photographique

La réunion aura lieu le jour de la St. Nicolas : le 6. Comme d'habitude apportez votre bonne humeur, vos photos et opus pour le dernier partage de l'an 2023.

Marie Jo Masse

### Cours technique du 5 décembre 2023

Au programme du cours :

- L'appareil photo, suite des réglages : mise au point autofocus ou manuelle, autres fonctions (rafale, retardateur, stabilisateur, balance des blancs, HDR, connectivité...).
- L'image numérique : constitution et résolution, types d'images, qualité et formats, traitement des données (RAW, JPEG, ...), capteurs (caractéristiques, taille, sensibilité, bruit).

Gérard Schneck

### Studio nu-lingerie

Le studio nu-lingerie prévoit une prochaine séance le vendredi 8 décembre, rue Gassendi. Le rendez-vous est à 18h30 pour une séance commençant à 19h.

Débutants et nouveaux arrivés au Club, vous pouvez avoir un aperçu des photos que vous pouvez prendre en allant sur mon instagram Gilles\_Gilles\_Photo (@gilles\_gilles\_photo), et vous inscrire pour participer à cette session.

Je mets à disposition des participants mon installation lumière habituelle qui intègre 4 ou 5 flashes de studio, que vous pouvez demander d'éteindre ou allumer comme il vous plaît.

Le nombre maximum de photographes est fixé à 6. Le coût de la participation est de 50€ pour un quorum minimum de 4 photographes, et peut varier à la baisse ou à la hausse selon le nombre de participants.

Le temps total de prise de vue individuel visé est de 20 minutes environ, en 4 passages individuels, 2 passages lingerie et 2 passages de nu artistique, ou 3 passages lingerie et 1 passage de nu, selon vos préférences respectives.

Vous devez connaître votre appareil photo, sa vitesse de synchronisation flash, être réglé totalement en manuel (pas d'ISO automatique, ni priorité vitesse ou diaphragme), et déclenchement mécanique et non numérique (silencieux, mode Quiet). Les nouveaux venus au Club sont invités à venir en avance pour les essais de déclenchement flash.

Tout désistement 3 jours entiers avant le jour de l'atelier, ou moins, entraînera néanmoins le paiement de la quote-part au prorata du nombre de participants initialement prévue pour chaque participant. En effet, l'engagement réciproque pris avec le modèle, sur une durée adaptée au nombre de participants, fait que l'on ne peut l'imposer aux autres participants.

Gilles Petit

## **Appel à projet pour les expositions individuelles en 2024**

Déjà dix projets photographiques de membres du Club ont été exposés depuis 2019 dans notre galerie. Vous aussi, osez cette belle aventure !

Le comité de lecture et d'organisation des expositions individuelles attend avec impatience votre proposition de projet récemment réalisé ou en cours de finalisation.

Vous pouvez postuler dès maintenant et jusqu'à fin janvier 2024 en envoyant par mail aux adresses des membres du comité (elles seront dans *L'Hebdoch*) au moins cinq photos, un titre résumant votre projet et un court texte descriptif de votre projet.

Nous disposerons d'un créneau de 2 semaines pour les expositions individuelles courant 2024.

Après réception de vos projets, le comité présélectionnera au plus 4 projets. Si nous trouvons une cohérence thématique d'expositions en duos, nous privilégierons cette voie qui favorise un esprit collaboratif.

Ensuite, comme lors de ces quatre dernières années nous vous accompagnerons dans le développement de votre projet et cela par une série d'entretiens et d'échanges afin de mieux appréhender votre création.

Puis nous approfondirons en toute sérénité avec vous la démarche d'exposition : choix des photos en fonction d'une ligne éditoriale artistique d'exposition, harmonisation éventuelle en duo, disposition scénographique dans l'espace de la galerie, textes sur le projet, biographie, affiches, communication ... Enfin, nous vous aiderons pour l'accrochage, le vernissage et le décrochage.

Comme l'an dernier, le Club met à votre disposition la galerie et des cadres si vous en avez besoin. En tant qu'exposant, vous vous chargerez de l'accueil des visiteurs, notamment si vous souhaitez que la galerie soit ouverte en dehors des temps de travail de notre secrétaire, ainsi que de la communication sur votre exposition et éventuels vernissage et finissage que nous relayerons avec plaisir dans *L'Hebdoch* et *La Pelloch*.



















Par ailleurs nous souhaitons poursuivre la recherche de lieux d'exposition extérieurs au Club afin d'offrir aux projets une visibilité plus longue. Pour ce faire toute proposition est bienvenue.


André Baritoux et Gérard di Luccio




LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				<p><b>19h</b> <span style="color: yellow;">■</span> 1 Analyse de la sortie Couleurs d'automne du 19/11 (F. Rovira). Rdc</p> <p><b>19h</b> <span style="color: red;">■</span> Studio direction et éclairage de modèle (F. Combeau, N. Gabsi)</p>	<p><b>11h</b> <span style="color: yellow;">■</span> 2 Analyse de la sortie architecture du 19/11 (M. Doz, G. Schneck)</p> <p><b>11h-17h30</b> <span style="color: green;">■</span> Laboratoire N&amp;B (Collectif)</p>	<p><b>14h</b> <span style="color: yellow;">■</span> 3 Sortie Compositions décennées. Rdv place St Sulpice (F. Rovira). Analyse le 17/12</p> <p><b>15h</b> <span style="color: yellow;">■</span> Visite expo à la BnF (A. Vergnes)</p> <p><b>16h30</b> <span style="color: red;">■</span> Atelier Saisi mon vrai moi ! (R. Guesde, G. Guillaume)</p>
<p><b>20h</b> <span style="color: red;">■</span> 4 Conseil d'administration. Rdc</p> <p><b>20h</b> <span style="color: red;">■</span> Atelier A la façon de, gr 2 (I. Morison, F. Vermeil)</p>	<p><b>20h30</b> <span style="color: red;">■</span> 5 Atelier lomo-graphie (G. Ségissement). Rdc</p> <p><b>20h30</b> <span style="color: yellow;">■</span> Cours : les réglages de l'appareil photo suite, image numérique (G. Schneck)</p>	<p><b>14h30-20h30</b> <span style="color: green;">■</span> 6 Laboratoire N&amp;B (Collectif)</p> <p><b>20h</b> <span style="color: red;">■</span> Atelier livre photographique (MJ. Masse). Rdc</p> <p><b>20h</b> <span style="color: yellow;">■</span> Analyse photo de la sortie du 25/11 (H. Wagner). Hors les murs</p> <p><b>20h30</b> <span style="color: red;">■</span> Atelier techniques argentiques (JY. Busson). Sous-sol</p>	<p><b>19h</b> <span style="color: green;">■</span> 7 Finissage expo Concours interne et remise des prix (I. Mondet, S. Allroggen)</p> <p><b>19h ou 19h30</b> <span style="color: yellow;">■</span> Analyse individuelle d'images (A. Schwichtenberg)</p> <p><b>20h30</b> <span style="color: green;">■</span> Analyse de vos photos - clé et papier (A. Schwichtenberg)</p>	<p><b>19h</b> <span style="color: yellow;">■</span> 8 Studio lingerie et nu artistique féminin. Part. 50€ (G. Petit)</p> <p><b>20h</b> <span style="color: green;">■</span> Atelier des nouveaux (MJ. Masse, M. Collignon)</p>	<p><b>11h-17h30</b> <span style="color: green;">■</span> 9 Laboratoire N&amp;B (Collectif)</p>	<p><b>9h-12h</b> <span style="color: red;">■</span> 10 Studio direction et éclairage de modèle (F. Combeau, N. Gabsi)</p> <p><b>10h</b> <span style="color: red;">■</span> Sortie photo atelier thématique (H. Wagner)</p> <p><b>17h30</b> <span style="color: yellow;">■</span> Studio nature-morte (PY. Calard). Sous-sol</p>

# Planning

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<p><b>11h</b>  Réunion de l'atelier Foire (Collectif). Rdc</p> <p><b>20h</b>  Atelier lecture de portfolios (F. Lambert)</p>	<p><b>12h</b>  Initiation station numérique (B. Martin)</p> <p><b>20h</b>  Initiation à Lightroom (G. Donnat). Rdc</p>	<p><b>13h</b>  Laboratoire N&amp;B (Collectif)</p> <p><b>20h</b>  Atelier photo avancé (H. Wagner, C. Bailly-Caze-nave)</p>	<p><b>14h</b>  Vernissage expo Photos des jeudis (F. Antérieur, A. Schwichtenberg, S. Allroggen)</p> <p><b>19h ou 19h30</b>  Analyse individuelle d'images (I. Sgobba)</p> <p><b>20h30</b>  Analyse de vos photos - papier (F. Antérieur)</p>	<p><b>15h</b>  Visite expo Viviane Sassen à la MEP (H. Wagner)</p> <p><b>20h</b>  Studio danse (R. Tardy)</p> <p><b>20h30</b>  Atelier photos instantanées (N. Bernard)</p>	<p><b>16h</b>  Laboratoire N&amp;B (Collectif)</p>	<p><b>17h</b>  Atelier mise en scène en studio (C. de La Cerda, P. Napolitano). Sous-sol</p> <p><b>14h</b>  Analyse de la sortie Compositions décen-trées du 3/12 (F. Rovira)</p> <p><b>15h</b>  Initiation collage Dibond (L. Lombard)</p> <p><b>16h30</b>  Atelier Saisis mon vrai moi ! (R. Guesde, G. Guillaume)</p> <p><b>16h30</b>  Sortie nocturne. Rdv devant l'Institut de France, quai Conti (C. Azzi, P. Colin)</p>







 Activité en accès limité - sur inscription



 Activité à l'année

 Activité en accès libre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<p>18</p> <p><b>20h</b> ■ Atelier Gimp avancé (P. Lajugie)</p> <p><b>20h30</b> ■ Atelier lomo-graphie (G. Ségissement). Sous-sol</p>	<p>19</p> <p><b>20h</b> ■ Atelier Vois-tu ce que je vois ? (F. Gresteau, H. Mc Lean)</p> <p><b>20h</b> ■ Analyse photo de la sortie du 10/12 (H. Wagner). Hors les murs</p> <p><b>20h30</b> ■ Cours composition images (M. Doz, A. Vergnes). Rdc</p>	<p>20</p> <p><b>14h30-21h</b> ■ Laboratoire N&amp;B (Collectif)</p> <p><b>20h</b> ■ Atelier Séries (F. Antérieur, L. Rolland). Rdc</p> <p><b>20h30</b> ■ Atelier nature (A. Dunand, V. Pichon). Visioconférence</p>	<p>21</p> <p><b>19h30</b> Assemblée générale à la <b>Maison de la vie associative et citoyenne, 76 rue Da-guerre.</b></p>	<p>22</p> <p><b>20h</b> ■ Atelier regard et création (C. Brunstein, F. Chadelas)</p>	<p>23</p>	<p>24</p>
<p>25</p>	<p>26</p>	<p>27</p> <p><b>14h30-21h</b> ■ Laboratoire N&amp;B (Collectif)</p>	<p>28</p>	<p>29</p>	<p>30</p>	<p>31</p>

## ANTENNE DE BIEVRES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1	2	3
4 20h30  Analyse d'images (P. Levent)	5	6 20h30  Séance auteur (F. Contri)	7	8	9	10
11 20h30  Séance auteur, thème : Paris (F. Contri)	12	13 20h30  Les softs photo (P. Levent)	14	15	16	17
18 20h30  Post-produc- tion (P. Levent)	19	20 20h30  Lecture séries (M. Corriol)	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

 Activité en accès limité - sur inscription  
 Activité à l'année

 Activité en accès libre